



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Maison des Associations d'Amiens
Métropole

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Maison des Associations d'Amiens Métropole
13 place Gilles Dewailly-80000 Amiens

KPMG Audit Nord,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Douai.

Siège social :
KPMG Audit Nord
159 avenue de la Marne
59705 Marcq en Baroeul Cedex
Capital : 200 000 €. Code APE 6920Z
512 773 656 R.C.S. Roubaix-
Tourcoing
TVA Union Européenne
FR 17 51 27 73 656

Maison des Associations d'Amiens Métropole

Siège social : 13 place Gilles Dewailly-80000 Amiens

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Maison des Associations d'Amiens Métropole tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et principes comptables relatives aux immobilisations, amortissements et créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques et charges et pour fonds dédiés tel que décrit dans l'annexe.

La provision pour risques et charges correspond à la comptabilisation d'une quote part de l'engagement de retraite.

Les fonds dédiés correspondent aux engagements restant à réaliser sur les ressources affectées aux différents projets.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 23 avril 2012

KPMG Audit Nord



Frédéric Noiret
Associé

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE – OVACAM

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	31/12/2011			N-1
	Montant brut	Amort. ou prov pour dépréc.	Montant net	
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Logiciels	6 165	6 165	0	133
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de bureau et informatique	18 369	18 369	0	325
Mobilier	7 619	6 682	937	1 420
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres de participation	320		320	320
Dépôts et cautionnements	116		116	116
TOTAL I	32 589	31 216	1 373	2 314
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Matières et fournitures	212		212	176
<u>Créances</u>				
Créances usagers et comptes rattachés	5 023	1 103	3 920	6 227
Autres créances	35 145		35 145	30 117
<u>Valeurs mobilières de placement</u>				
Disponibilités	66 399		66 399	66 714
	44 955		44 955	24 965
<u>Charges constatées d'avance</u>				
	3 982		3 982	4 864
TOTAL II	155 717	1 103	154 614	133 063
TOTAL GENERAL I + II	188 306	32 319	155 987	135 377

PASSIF	31/12/2011		N-1
	MONTANT		
FONDS ASSOCIATIFS			
<u>Fonds propres</u>			
Réserves statutaires	39 528		39 528
Projet associatif	2 047		2 047
Report à nouveau	-31 953		-42 240
Résultat	13 144		10 287
<u>Autres fonds associatifs</u>			
Provisions réglementées	10 008		10 008
TOTAL I	32 774		19 629
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour charges	12 000		6 000
TOTAL II	12 000		6 000
FONDS DEDIES			
TOTAL III	21 200		14 700
DETTES			
<u>Emprunts et dettes auprès des établi de crédit</u>			
	0		0
<u>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</u>			
	818		6 505
<u>Dettes fiscales et sociales</u>			
	49 497		45 550
<u>Autres dettes</u>			
	5 908		6 073
<u>Produits constatés d'avance</u>			
	33 789		36 920
TOTAL IV	90 013		95 048
TOTAL GENERAL I + II + III + IV	155 987		135 377

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue		
- biens	2 227	1 070
- services	29 361	20 101
Chiffre d'affaires net	31 588	21 171
Adhésions	3 820	3 680
Autres produits		
Subvention d'exploitation	385 982	341 824
Reprise prov pour dépréciation créances	3 169	
Reprise amort prov exploitation		
Transfert de charges	18 870	34 482
TOTAL	443 429	401 157
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises		
- achats		
- variation de stocks	-36	-26
et autres approvisionnements - achats	0	0
Autres achats et charges externes	180 484	162 512
Impôts, taxes et versements assimilés	11 004	9 003
Salaires et traitements	157 389	154 072
Charges sociales	62 809	57 384
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations/amortissements	941	1 015
- pour charges	6 000	6 000
- dotation Provision dépréciation créances	1 103	32
Autres charges		
- perte sur créances irrécouvrables	3 169	6
- charges diverses gestion courante	1 547	1 014
TOTAL	424 409	391 012
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	19 020	10 145
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts des SICAVS	452	57
Intérêts livret	94	67
Plus ou moins values latentes	76	21
TOTAL	623	144
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0	1
TOTAL	0	1
RESULTAT FINANCIER (II)	623	143
RESULTAT COURANT AVANT PERTES ET PROFITS (I + II)	19 643	10 287
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	0
Reprise sur provisions		
TOTAL	2	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1	0
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	1	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2	0
ENG A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (IV)	6 500	0
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERC ANT (V)		
RESULTAT (I + II + III - IV + V)	13 144	10 287

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE - OVACAM

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

1. Présentation des comptes

Les documents dénommés comptes annuels comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout.

Les comptes annuels 2011 ont été établis conformément aux règlements 99.01 et 99.03 du CRC.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2. Fait majeur de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2011, les adhérents ont validé la modification des statuts, notamment les articles 2 et 3. L'Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole devient désormais Maison des Associations d'Amiens Métropole.

3. Perspectives d'avenir

Le budget 2012, validé en conseil d'administration et proposé aux financeurs, est en légère augmentation afin de couvrir les dépenses récurrentes. A l'heure actuelle, l'allocation de ces subventions par les collectivités n'a pas encore été notifiée. Néanmoins, la création de la Maison des Associations et son inauguration le 5 avril 2012, devrait assurer l'avenir de l'association. A cet égard, une réflexion sur le projet associatif est en cours afin de proposer les meilleurs services aux adhérents conformément à leurs attentes ainsi qu'à celles de nos financeurs.

4. Méthodes générales

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

5. Détail des comptes de bilan

Le résultat est de 13 144 €.

AL'ACTIF

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	0	0	6 165
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 369	0	0	18 369
Mobilier	7 619	0	0	7 619
Immobilisations financières				
Titres de participation	320	0	0	320
Dépôts et cautionnement	116	0	0	116
TOTAL	32 589	0	0	32 589

Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

	amortiss début exercice	dotations exercice	diminutions exercice	amortiss cumulés
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 032	133	0	6 165
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 044	325	0	18 369
Mobilier	6 199	483	0	6 682
Immobilisations financières				
Titres de participation	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
TOTAL	30 275	941	0	31 216

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evolution des créances

	dû client	prov	solde	dû client	reprise	réglé	nouvelle	dû client	prov	solde
	Au 31/12/10	dépréciat	Au 31/12/10	Au 01/01/11	provision	exercice	provision	Au 31/12/11	dépréciat	Au 31/12/11
compte 411	6 227		6 227	6 227				3 920		3 920
cptes 416/491	3 169	3 169	0	3 169	3 169	0	1 103	1 103	1 103	
TOTAL	9 396	3 169	6 227	9 396	0	0	1 103	5 023	1 103	3 920

Autres créances

35 145 €

- Subvention à recevoir Amiens Métropole (Agora) 32 000 €
- Subventions à recevoir Conseil Régional (actions) 981 €
- Subventions à recevoir Conseil Général (actions) 380 €
- Agence de services et de paiement 483 €
- Uniformation (remboursement formation) 1 086 €
- Macif (sinistre) 215 €

<u>Valeurs mobilières de placement</u>	N	N-1
- Monnaie association	66 296 €	66 687 €
- Plus value latente	<u>103 €</u>	<u>27 €</u>
	66 399 €	66 714 €

<u>Disponibilités</u>	N	
N-1		
- Banques	44 882 €	24 899 €
- Caisse	<u>73 €</u>	<u>66 €</u>
	44 955 €	24 965 €

<u>Charges constatées d'avance</u>		3 982 €
- locations mobilières	275 €	
- location immobilière	63 €	
- télécommunications	647 €	
- poste (BP)	999 €	
- CNEA cotisation	154 €	
- assurance	409 €	
- maintenance	972 €	
- part des abonnements sur N+1	463 €	

AU PASSIF

Fonds associatifs

Fonds propres

- Réserves statutaires	39 528 €
- Projet associatif	2 047 €
- Report à nouveau	- 31 953 €
- Résultat 2011	13 144 €

Autres fonds associatifs

Provisions réglementées (plus value immo)	10 008 €
---	----------

Total des Fonds associatifs	32 774 €
-----------------------------	----------

Le résultat 2010 été affecté au report à nouveau.

Provisions pour risques et charges

Provisions pour engagements retraite	12 000 €
--------------------------------------	----------

Fonds Dédiés

Détail de la variation des fonds

Fonds dédiés	Au 01/01/11	Utilisation dans exerc	Nouvel engagement	Solde au 31/12/11
Amiens Métropole "Projet Maison des Associations"	7 000	0	0	7 000
Amiens Métropole "Point d'Appui Nord"	7 700	0	0	7 700
DDCS "Observatoire"			3 250	3 250
DRJSCS "Observatoire"			3 250	3 250
TOTAL	14 700	0	6 500	21 200

Dettes à court terme

90 013 €

- Fournisseurs		818 €
- Personnel/charges sociales		44 263 €
- Etat : impôts et taxes		5 234 €
- Autres dettes		5 908 €
- Produits constatés d'avance		33 789 €
. subvention SGAR 2012	28 000 €	
. part emploi solidaire 2012	4 439 €	
. cotisation 2012	240 €	
. prestations 2012	1 109 €	

Les détails de poste n'appellent pas d'observation particulière. Il n'y a pas d'arriérés dans les comptes fournisseurs et charges sociales.

6. Analyse du compte de résultat**Produits d'exploitation 443 429 €**

Tableau des produits d'exploitation	
production vendue de biens	2 227
production vendue de services	29 361
Cotisations	3 820
Subvention Amiens Métropole	182 950
Subvention Amiens Métropole (agora)	160 000
Subvention Mairie d'Amiens (actions)	4 000
Subvention Conseil Régional (actions)	2 481
Subvention DRDJS (actions)	15 200
Subvention Conseil Général (actions)	3 680
Aide Conseil Régional (emploi solidaire)	17 671
Aide FONJEP	7 107
ASP (postes CAE)	5 238
Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	3 169
Uniformation (formation professionnelle)	2 289
Transfert de charges	4 236
TOTAL	443 429

7. Engagement crédit bail

Redevance payée	30 039 €
Redevance à moins d'un an	11 838 €
Redevance de 1 à 5 ans	20 224 €
Redevance prise en charge	11 830 €

8. Engagements retraite non provisionnés

Le montant de l'indemnité s'élève, pour l'ensemble des salariés, à 49 052,39 € dont 6000 € ont été provisionnés au titre des comptes 2011.

L'engagement de retraite est calculé à l'aide d'un logiciel spécifique tenant compte des informations suivantes :

- convention collective de l'animation
- taux de probabilité de présence à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation : 4,31 %
- taux d'évolution des rémunérations
- taux des charges sociales de 43 %

9. Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadre	1	0
Non cadres	4,27	0
TOTAL	5,27	0

10. Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	42
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	434